

conseiller d'ambassade, comte Frédéric Albert D'EULENBOURG, fut nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire aux Cours de Japon, Chine et Siam. L'escadre qui devait l'accompagner se composait de trois bâtiments : la corvette à vapeur *Arcona*, la frégate à voiles *Thétis* et le schooner de guerre *Frauenlob*. On leur adjoignit le transport *l'Elbe* pour porter les cadeaux, les échantillons, le charbon et autres provisions, ainsi qu'une barque à vapeur qui devait être employée au service entre les bateaux. En janvier 1861, Eulenburg signait un traité avec le Japon et il arrivait en Chine le 7 mars 1861, à Chang Hai. Après des démarches facilitées par la légation de France, Eulenburg signait à T'ien Tsin le 2 septembre 1861, un traité rédigé en allemand, français et chinois.

Depuis l'assassinat du Gouverneur Amaral (22 août 1849), Macao avait cessé de payer toute redevance à la Chine, mais en revanche, celle-ci refusait de reconnaître les consuls portugais.

Portugal,
13 août 1862.

Une convention commerciale, ou mieux un règlement, avait été signée entre le Sénat de Macao et les autorités indigènes, le 13 avril 1845, mais elle était purement locale. C'est pour remédier à cet état de choses, autant que pour suivre l'exemple des autres puissances, qu'en 1862, les Portugais envoyèrent à Pe King, le Gouverneur de Macao, Isodoro Francisco Guimarãens, qui signa avec Heng K'i dans la capitale le 9 août et contresigna avec Tch'oung Heou, à T'ien Tsin le 13 août 1862 (18^e jour, 7^e lune, 1^{re} année T'oung Tche) un traité en 54 articles qui ne fut pas ratifié, le texte chinois ne concordant pas avec le texte français dans la clause 2 relative à Macao, considéré par le premier comme restant partie de la province de Canton, par le second regardé comme libre de son ancien vasselage.

En effet, en conformité de l'art. 54, M. DE COELHO AMARAL, Gouverneur de Macao, arriva à T'ien Tsin, en mai 1864, pour procéder aux ratifications du traité conclu par Guimarãens. La non-ratification du traité par les Chinois amena une protestation de M. de Amaral (T'ien Tsin, 18 juin 1864) adressée aux ministres de France, d'Angleterre, de